

## Wellington Credit Total Return Fund

GBP D M6 Distributing Hedged

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 4 5 6 7

À risque plus faible À risque plus élevé

Capital à risque : veuillez vous référer au bas de cette page pour de plus amples informations sur l'Indicateur synthétique de risque.

## DÉTAILS DU FONDS

Lancement du fonds: janvier 2024

Date de lancement de la classe: avril 2024

Encours du fonds: 425,2 USD millions

Valeur liquidative: 10,30 GBP

Type de couverture du risque de change: VL couverte

## ÉLÉMENTS-CLÉS

Domicile: Luxembourg

Régime réglementaire: OPCVM

Structure juridique: SICAV d'entreprise

Fréquence de transactions: Quotidienne

Fréquence de distribution: Mensuellement

ISIN: LU2795379986

## CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Qualité Moyenne*:	A
Duration réelle :	3,8 ans
Yield to Worst (YTW):	5,1%

\*Les notations de qualité sont basées sur les notations les plus élevées de Moody's, S&P et Fitch. Les notations ne s'appliquent pas au Fonds proprement dit. Les notations sont sujettes à modification.

## FRAIS ET COTE

Placement minimal: 5 000 USD

Commission de gestion: 0,50% par an

Montant des frais récurrents\*: 1,26%

\*Le montant des frais courants exclut les coûts de transaction du Fonds, hors frais de dépôt et d'entrée/sortie à l'achat ou à la vente d'actions dans un autre OPC. Les charges du Fonds sont indiquées à la section « Charges et dépenses » du Prospectus. Le montant des frais courants peut évoluer. Les frais appliqués réduiront le potentiel de rendement. | Si la devise d'un investisseur est différente de la devise indiquée, les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises ou des taux de change.

Pour plus d'informations, veuillez visiter

[www.wellingtonfunds.com](http://www.wellingtonfunds.com)

## RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF ET DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Wellington Credit Total Return Fund est géré de manière active et cherche à générer un rendement total à long terme en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe à haut rendement, d'entreprises, du Trésor, de marchés émergents et libellés en USD.

## PERFORMANCE (%)

La date de lancement de la catégorie d'actions GBP D M6 Dist Hdg est le 16 avril 2024. | Le rendement passé n'est pas indiqué tant que la catégorie d'actions ne dispose pas d'un historique d'un an.

## GESTIONNAIRE DE FONDS



Connor Fitzgerald

19 ans d'expérience

## QUELS SONT LES RISQUES ?

**QUALITÉ INFÉRIEURE:** Les titres assortis d'une notation inférieure ou non notés peuvent comporter un risque de défaut significativement plus grand que les titres « investment grade », peuvent être plus volatils, moins liquides et également impliquer des frais de transaction plus élevés.

**CAPITAL:** Les marchés d'investissement sont soumis à des risques économiques, politiques et réglementaires, ainsi qu'à des risques de confiance des investisseurs. Les investisseurs doivent prendre en compte les risques qui pourraient affecter son capital avant de faire des placements. La valeur de votre placement évolue au fil du temps et peut augmenter ou diminuer. Le Fonds peut parfois avoir une volatilité élevée.

**CONCENTRATION:** La concentration des investissements dans des titres, des secteurs ou des industries, ou des régions géographiques peut avoir une incidence sur la performance.

**CREDIT:** Une obligation peut perdre de la valeur ou son émetteur/garant peut faillir à ses obligations de paiement. En règle générale, les obligations moins bien notées présentent des risques de crédit plus élevés que les obligations de meilleure qualité.

**CHANGE:** La valeur du Fonds peut être affectée par les fluctuations des taux de change. Les risques de change non couverts peuvent exposer le Fonds à une importante volatilité.

**MARCHÉS ÉMERGENTS :** Les marchés émergents peuvent être soumis au risque de conservation, au risque politique et à la volatilité. Un investissement en devises étrangères comporte des risques de change.

**COUVERTURE:** Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés ne saurait garantir une couverture parfaite.

**TAUX D'INTÉRÊT:** Les obligations tendent à perdre de la valeur à mesure que les taux d'intérêt augmentent. La variation de valeur est plus importante lorsqu'il s'agit d'une obligation à long terme, en comparaison avec une obligation à court terme.

**EFFET DE LEVIER:** L'effet de levier est susceptible d'offrir une exposition aux marchés bien plus importante que celle obtenue avec le montant investi ou placé en dépôt lorsque la transaction est effectuée. Les pertes peuvent donc être supérieures au montant initialement investi.

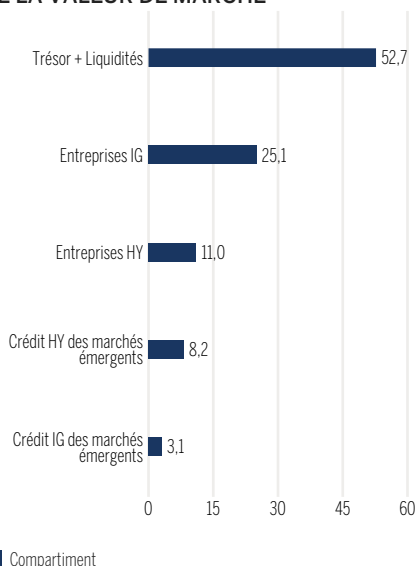
**GESTIONNAIRE:** La performance des investissements dépend de l'équipe de gestion et des stratégies suivies. Si les stratégies ne fonctionnent pas comme prévu, si les conditions pour les mettre en œuvre ne sont pas réunies ou si l'équipe ne réussit pas à appliquer les stratégies de placement avec succès, alors le fonds peut sous-performer ou enregistrer des pertes.

**DURABILITÉ:** Le risque de durabilité peut être défini comme un événement ou un état environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, peut avoir un impact négatif significatif réel ou potentiel sur la valeur d'un investissement.

Avant de souscrire, veuillez vous reporter aux documents d'offre/le prospectus du Fonds pour une présentation plus approfondie des facteurs de risque et des divulgations préalables au placement. Pour la VNI la plus récente, veuillez consulter [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

## RÉPARTITION SECTORIELLE

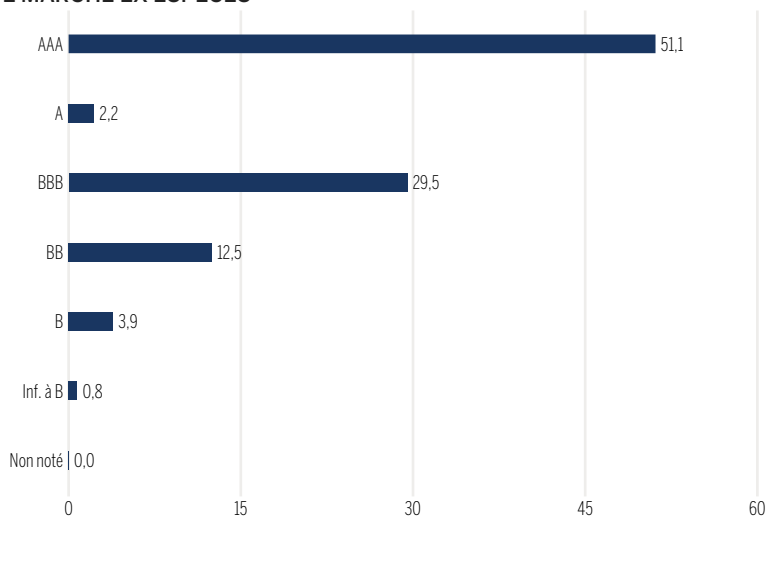
### % DE LA VALEUR DE MARCHÉ



Les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 % en raison de l'arrondissement des chiffres.

## RÉPARTITION DE LA QUALITÉ

### % DE LA VALEUR DE MARCHÉ EX ESPÈCES



Les totaux peuvent ne pas être égaux à 100 % en raison de l'arrondissement des chiffres. | Les notations de qualité sont basées sur les notations les plus élevées de Moody's, S&P et Fitch. Les notations ne s'appliquent pas au Fonds proprement dit. Les notations sont sujettes à modification.

Les notices d'offre du fonds, le DIC/DICI et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de l'Agent de transfert des Fonds (voir ci-dessous pour les détails) ou auprès des entités suivantes :

Royaume-Uni	Wellington Management International Ltd.	Cardinal Place, 80 Victoria Street, London, Royaume-Uni, SW1E 5JL
Suisse	BNP Paribas Securities Services Zurich	Selnaustrasse 16, Zurich, Suisse, CH - 8002
Agent de transfert du Fonds	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch	49, Avenue J.F. Kennedy, Luxembourg, L-1855

Les facilités pour les investisseurs, relatives à l'Article 92 (b-f) de la Directive 2009/65/CE (dans sa version modifiée par la Directive 2019/1160/CE), sont disponibles sur <https://www.eifs.lu/wellingtonmanagementfunds> [eifs.lu]

## GLOSSAIRE

**ACTION:** En ce qui concerne un Fonds, désigne des parts, participations ou actions (qu'elle que soit leur description) dans le prospectus de ce Fonds.

**BETA:** Une mesure de la façon dont un fonds se comporte par rapport à un indice. Un bêta < 1 signifie que le fonds réagira en règle générale dans une mesure moins importante que l'indice tandis qu'un bêta > 1 signifie que le fonds réagira en règle générale dans une mesure plus importante que l'indice.

**CAPITALISATION:** La valeur de marché totale des actions en circulation de la société.

**COUVERTURE:** Une méthode utilisée pour chercher à réduire les risques non souhaités ou non voulus dans le cadre de laquelle un ou plusieurs investissements sont utilisés pour compenser un risque particulier auquel un fonds est exposé.

**DURATION:** Une mesure de la sensibilité d'un titre à revenu fixe aux variations de taux d'intérêt. Une durée plus longue indique une sensibilité plus importante aux variations de taux d'intérêt.

**DURATION RÉELLE:** Un calcul de durée utilisé pour les obligations qui incorporent des instruments dérivés. Il tient compte du fait que les instruments dérivés incorporés entraînent une évolution potentielle des flux de trésorerie attendus.

**EFFET DE LEVIER:** L'effet de levier est le terme utilisé pour toute méthode grâce à laquelle le gérant accroît l'exposition d'un fonds au-delà de l'exposition créée par ses investissements directs.

**EXPOSITION:** La proportion d'un fonds exposée à un titre ou un secteur/une région en particulier, soit par le biais d'instruments dérivés soit par le biais d'investissements directs, habituellement exprimée en tant que pourcentage du fonds global.

**EXPOSITION BRUTE:** L'exposition brute fait référence à la somme de la valeur absolue des positions aussi bien longues que courtes d'un fonds, généralement exprimée en tant que pourcentage de la valeur nette d'inventaire.

**EXPOSITION NETTE:** L'exposition nette est la valeur absolue des positions longues de laquelle on soustrait la valeur absolue des positions courtes.

**FONDS À POSITIONS LONGUES ET COURTES:** Dans le cadre d'un OPCVM, un fonds qui prend des positions aussi bien longues que courtes, ces dernières de façon synthétique par le biais d'instruments dérivés sur un groupe d'actifs ou un indice.

**FRAIS DE PERFORMANCE:** Une commission payée au Gestionnaire de placement lorsque des performances convenues à l'avance sont atteintes. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez vous reporter au Prospectus.

**INDICE DE RÉFÉRENCE:** Un indice de référence est la norme par rapport à laquelle la performance d'un fonds peut être mesurée. L'objectif d'investissement d'un Fonds présente la mesure dans laquelle (le cas échéant) un indice de référence est pris en compte lors de la composition du Fonds. Lorsqu'un Fonds est géré de façon active par rapport à un indice de référence, les éléments constitutifs de l'indice de référence sont pris en compte et le gestionnaire de placement cherche à surperformer l'indice de référence par la sélection de titres. Un indice de référence est indiqué uniquement comme une référence en matière de performance et les éléments constitutifs de l'indice de référence ne sont pas pris en compte lors de la composition du Fonds.

**INSTRUMENTS DÉRIVÉS:** Les instruments financiers dont le prix dépend de celui d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents. Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour obtenir une exposition à des changements prévus de valeur des actifs sous-jacents, ou pour chercher à s'en protéger. Des informations concernant les instruments dérivés utilisés par le fonds sont présentées dans le Prospectus, les rapports annuel et semi-annuel.

**INVESTMENT GRADE:** Des titres de créance dont la notation de crédit est moyenne ou élevée auprès d'une agence de notation de crédit reconnue, notamment Baa3 ou supérieure auprès de Moody's ou BBB- ou supérieure auprès de Standard & Poor's ou Fitch Ratings.

**MARCHÉS ÉMERGENTS:** Les marchés émergents sont des marchés que le Gestionnaire de placement a identifiés comme étant des économies en développement sur la base d'un certain nombre de facteurs, y compris leur classement par les fournisseurs d'indice et leur intégration dans le système financier mondial.

**MARCHÉS FRONTIÈRES:** MSCI, un fournisseur d'indice largement utilisé, a établi un cadre pour le classement des pays en tant que « Marchés développés », « Marchés émergents » ou « Marchés frontières » en fonction du développement économique, d'exigences en matière de taille et de liquidité ainsi que de l'accessibilité de chaque pays. Il considère que les Marchés frontières sont moins développés que les pays qu'ils ont classés dans les autres catégories.

**MONTANT DES FRAIS RÉCURRENTS:** Le montant des frais courants représente une estimation des frais que vous pouvez raisonnablement vous attendre à payer en tant qu'investisseur d'une année à l'autre dans des circonstances normales.

**POSITION COURTE:** Dans le cadre d'un fonds OPCVM, il s'agit de la vente (de façon synthétique par le biais d'instruments dérivés) d'un titre qui n'en est pas la propriété. La baisse de prix du titre sous-jacent est favorable au détenteur de la position courte.

**POSITION LONGUE:** Fait référence à la possession directe ou indirecte d'un titre. Si le prix monte, le détenteur du titre tirera profit de l'augmentation de valeur.

**RENDEMENT À MATURITÉ:** Une estimation du Rendement total qui pourrait être perçu sur des obligations détenues par un Fonds si les obligations sont détenues jusqu'à la fin de leur échéance, en supposant que l'émetteur ne fait pas défaut.

**RENDEMENT TOTAL:** Le terme désignant le gain ou la perte tiré d'un investissement au cours d'une période particulière qui comprend les revenus (par exemple sous forme d'intérêts ou de dividendes) et les plus/moins-values.

**RISQUE LIÉ À LA LIQUIDITÉ:** La facilité avec laquelle un titre peut être vendu ou acheté sur le marché, sans influencer significativement sur le prix du titre.

**ROTATION DU PORTEFEUILLE:** Une mesure annualisée du taux d'achat et de vente de titres au sein d'un Fonds.

**SWING PRICING:** Mécanisme de pricing adopté dans certaines circonstances pour protéger les intérêts des actionnaires d'un fonds, dont le résultat est un ajustement du prix d'une action, afin de répercuter sur les investisseurs acheteurs ou vendeurs les coûts de transaction estimés liés à leur activité de négociation. Tous les détails figurent dans le prospectus du fonds.

**TRACKING ERREUR:** Mesure de l'écart entre le rendement d'un fonds et celui de son indice de référence. Plus l'écart de suivi est faible, plus le rendement historique du fonds a suivi de près celui de son indice de référence.

**VALEUR NETTE D'INVENTAIRE (VNI):** La valeur nette d'inventaire d'un fonds est calculée en soustrayant les dettes de la valeur actuelle des actifs d'un fonds.

**VOLATILITÉ:** Une mesure de l'intensité de la fluctuation de prix d'un titre, fonds ou indice.

**YIELD TO WORST (YTW):** Une estimation du rendement total le plus faible possible qui pourrait être perçu sur des obligations détenues par un Fonds sans défaut de l'émetteur. Elle est utilisée pour les obligations pour lesquelles l'émetteur a le droit de rembourser l'obligation avant la date d'échéance. Il s'agit d'une estimation du scénario le plus défavorable pour le rendement, en tenant compte des droits de l'émetteur.